

Champigny, qui entendait sans aucun doute la musique diplomatique, savait que ça le porterait plus en route d'élever une statue à Louis XIV, alors tout-puissant, que d'en élever une au fondateur de Québec, mort déjà depuis cinquante ans.

Quant à ce qui regarde l'endroit où fut placé ce buste, nous avons quelque chose de précis pour nous l'indiquer. Il y a d'abord un dessin de " Québec comme il se voit du côté de l'Est en 1688, d'après une esquisse de J. B. Louis Franquelin, Ing. du roi à Québec," qui nous désigne l'endroit où se trouvait " l'Effigie du Roy " Il la met sur un terrain, qu'il appelle " Place Royale " et qui correspond exactement à celui qui se voit aujourd'hui en face de la petite église de la basse-ville. Ce nom de " Place-Royale " que Franquelin applique à ce terrain, lui fut probablement donné, lors de l'érection du monument en 1686 ; mais il ne le conserva pas longtemps, car dans tous les plans subséquents, cet endroit est appelé " Place de la Basse-Ville " tout simplement.

Un autre plan de Québec, deux ans plus tard en 1690, par Villeneuve, et qui figure dans un atlas du Sieur DeFer, publié en 1694, nous indique aussi très clairement où se trouvait ce buste. Il le met sur le même terrain et cela dans les termes suivants :